



LIFESAVING SOCIETY®
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique

Société de sauvetage Canada
2420 rue Bank, M012, Ottawa, Ontario K1V 8S1
Téléphone : 613-746-5694
Courriel : experts@lifesaving.ca Site Web : www.lifesaving.ca

Lignes directrices pour les plages canadiennes

Surveillance par des surveillants-sauveteurs lors d'événements de natation en eau libre

Lignes directrices

Les épreuves de natation en eau libre, y compris, mais sans s'y limiter, les compétitions et les entraînements de groupe, doivent être supervisées par des surveillants-sauveteurs formés en sauvetage en eau libre. Il doit y avoir au moins un (1) surveillant-sauveteur pour chaque vingt (20) nageurs, et tous les nageurs sous surveillance ne doivent pas se trouver à plus de cinquante (50) mètres d'un sauveteur.

Ce niveau de surveillance par un surveillant-sauveteur doit constituer la base d'un plan de sécurité personnalisé, créé et adapté à chaque événement. Une surveillance supplémentaire doit être envisagée en fonction de divers facteurs et conditions de parcours, tels que les conditions météorologiques, les capacités des nageurs, l'âge des participants, l'état de l'eau, etc. Dans les cas où des assistant surveillants-sauveteurs sont en service, le nombre d'assistant surveillant-sauveteurs ne doit pas dépasser le nombre de surveillants-sauveteurs.

L'application de cette directive doit s'assurer que tous les nageurs restent sous surveillance directe et se conforment aux principes de sécurité publiés par la FINA (Fédération Internationale de Natation) dans les Directives pour la natation en eau libre (2018)¹:

- Tous les nageurs doivent être observés pendant la course afin qu'il y ait une reconnaissance immédiate lorsqu'un nageur se débat ou perd connaissance ;
- Des secours immédiats doivent être disponibles lorsqu'un nageur est en détresse ; et
- Une réanimation immédiate doit être disponible en cas d'urgence médicale.

Les événements qui ne peuvent pas respecter cette ligne directrice en raison du tracé du parcours ou d'autres facteurs doivent faire appel à d'autres mesures de sécurité éprouvées en matière de surveillance, telles que l'utilisation de bateaux d'escorte.

Définitions

Assistant surveillant-sauveteur : personne assignée par le propriétaire ou l'opérateur pour assister le surveillant-sauveteur dans la supervision de la sécurité des baigneurs dans une piscine ou une plage.

Condition médicale grave: condition pouvant compromettre la sécurité du baigneur dans une installation aquatique (par exemple: convulsions, problèmes cardiaques, etc.).

Évaluation des risques : processus systématique d'identification, d'analyse et d'évaluation des événements potentiels susceptibles d'avoir un impact sur les individus, les biens et/ou l'environnement ; et jugement sur la "tolérabilité du risque" en tenant compte de tous les facteurs d'influence raisonnables.

FINA : La Fédération Internationale de Natation (FINA) est la fédération internationale reconnue par le Comité International Olympique (CIO) pour administrer les compétitions internationales dans six (6) sports aquatiques : la natation, la natation en eau libre, la natation artistique, le plongeon, le plongeon de haut vol et le water-polo.

Natation Canada : L'organisme national reconnu qui régit la natation de compétition, y compris la natation en eau libre, au Canada.

Natation en eau libre : natation dans tout endroit autre qu'une piscine qui n'est pas soumis à un contrôle environnemental important et dont les conditions sont susceptibles de changer, y compris dans des environnements aménagés et naturels tels que les lacs, les rivières, les étangs, les océans, les réservoirs, les canaux, les lacs artificiels, etc.

Opérateur : Personne qualifiée et désignée par le propriétaire à titre de responsable de l'exploitation quotidienne d'une installation aquatique.

Piscine : bassin intérieur ou extérieur construit artificiellement, recouvert de béton, de fibre de verre, de vinyle ou d'un matériau similaire dans lequel les personnes peuvent nager, se baigner ou plonger.

Plage : un rivage extérieur artificiel ou naturel longeant un plan d'eau, pouvant inclure des quais ou des jetées, pouvant être utilisé pour des activités aquatiques telles que la baignade, la natation, la plongée ou les sports aquatiques.

Plagesurveillée : zone désignée d'une plage où du personnel certifié assure la surveillance de la sécurité dans le cadre des activités.

Propriétaire : Personne ou entreprise propriétaire d'une installation aquatique.

Supervision directe : maintien d'un contact visuel de la personne supervisée en tout temps sur la promenade et dans l'eau; en mesure d'alerter les surveillants-sauveteurs.

Surveillance de la sécurité : le balayage actif de sa zone par un surveillant-sauveteur pour s'assurer que les baigneurs qui s'y trouvent ne courent aucun risque. Lorsqu'ils assurent la surveillance de la sécurité, les surveillants-sauveteurs doivent se trouver sur la plage ou le bord de la piscine, être vigilants et se trouver à leur poste.

Surveillant-sauveteur : Personne titulaire d'un certificat Sauveteur national à jour de la Société de sauvetage et étant nommée par le propriétaire ou l'opérateur pour assurer la supervision de la sécurité des baigneurs lorsqu'ils sont sur la promenade ou la plage, ou dans l'eau.

Raison d'être

La natation en eau libre présente des risques potentiels graves, notamment des troubles médicaux soudains et graves tels que la perte de conscience et la possibilité de noyade⁽²⁾ (3,4,5) (6) (7). La surveillance par des surveillants-sauveteurs qualifiés, compétents et dévoués constitue un niveau de protection essentiel pour les participants.

Compte tenu de la diversité des lieux, des conditions et des capacités des nageurs, ainsi que de l'absence d'études évaluées par des pairs à l'appui d'une norme unique, les présentes lignes directrices fournissent aux propriétaires, aux exploitants de plage et aux organisateurs d'événements une base de référence en matière de surveillance par des surveillants-sauveteurs. La réalisation d'une évaluation complète des risques permettra d'élaborer un plan de sécurité complet pour l'événement, y compris l'identification de personnel supplémentaire si nécessaire.

Contexte

La natation en eau libre était autrefois réservée à quelques âmes courageuses dotées d'une grande capacité de nage et d'une bonne tolérance aux conditions environnementales. Les premiers exploits de la natation restent des jalons de l'histoire. Lord Byron traversant l'Hellespont à la nage (1810) est souvent considéré comme la naissance de la natation en eau libre. Plus tard, la traversée de la Manche par le capitaine Matthew Webb (1875) continue d'inspirer de nombreux nageurs en eau libre.

À la fin du vingtième siècle, l'intérêt et la croissance de la natation en eau libre ont été déclenchés par le triathlon, puis stimulés par l'inclusion du triathlon (Sydney 2000) et du marathon (Pékin 2008) aux Jeux olympiques². Récemment, le mouvement écologiste et la pandémie de COVID-19 ont encore stimulé la participation à la natation en eau libre, en mettant les participants en contact avec l'environnement et en leur offrant un espace et des possibilités en dehors des piscines traditionnelles.

Aujourd'hui, la popularité de la natation en eau libre continue de croître fortement⁽²⁾ (8). Avec une croissance inégalée par rapport aux autres sports aquatiques, les adeptes de la natation en eau libre recherchent de nouveaux sites de baignade et de nouvelles formes de natation en eau libre (par exemple, la natation hivernale, la natation sauvage, la natation en circuit, la natation d'escorte, etc.) La natation en eau libre se développe également grâce à l'attention des médias, aux plateformes de médias sociaux et aux progrès de la technologie de la natation. Les combinaisons, les lunettes, les accessoires et les équipements de sécurité sont tous améliorés pour toutes les conditions et toutes les capacités des participants. Ces évolutions rapides permettent à un plus grand nombre de personnes, aux compétences variées, de se lancer dans la pratique de la natation en eau libre. Cependant, il est important de noter qu'aucune technologie ne peut remplacer de manière sûre et fiable la surveillance d'un sauveteur qualifié.

Si la nécessité d'une bonne surveillance de la natation en eau libre par des surveillants-sauveteurs est évidente compte tenu des risques liés à l'exercice physique et à l'environnement, les faits soulignent clairement cette nécessité. Une lettre d'étude publiée dans le Journal of the American Medical Association (JAMA) a analysé les décès dans le sport du triathlon⁷. De janvier 2006 à septembre 2008, 14 participants au total sont décédés lors d'épreuves sanctionnées par le sport, dont 13 au cours de l'étape de natation⁽⁷⁾ (9).

Une autre étude réalisée entre 2007 et la mi-octobre 2013 a révélé que sur les 52 personnes décédées lors de triathlons homologués aux États-Unis, 44 sont mortes pendant la partie natation⁸.

Le décès de l'américain Francis (Fran) Crippen est un nouveau témoignage de la nécessité d'une bonne supervision de la sécurité. Fran Crippen est décédé alors qu'il nageait la dernière course des 10K World Open Water Swim Series 2010 aux Émirats arabes unis. Environ deux heures après l'arrivée de la course télévisée des hommes, le corps de Fran Crippen a été retrouvé sous l'eau par des plongeurs près de la dernière bouée de la course, à environ 500 mètres du rivage. On présume qu'il s'est noyé, influencé par la chaleur et la déshydratation. Crippen était un athlète d'élite international très décoré. Après sa mort et d'autres tragédies similaires dans le sport du triathlon, des enquêtes ont été entreprises pour améliorer la sécurité des nageurs^{(10) (,11,12,13)}.

L'analyse des incidents et des décès associés à la natation en eau libre montre que les participants restent à risque en raison de facteurs physiologiques et de facteurs de stress environnementaux. Les effets de l'effort et de la fatigue, même pour les athlètes les mieux préparés, viennent s'ajouter à ces influences puissantes. Bien que le risque empirique soit faible et que les incidents soient rares, les dangers du sport ne peuvent pas être entièrement éliminés. La possibilité et la gravité des conséquences négatives imposent une surveillance complète de tous les participants aux épreuves de natation en eau libre.

Mise en œuvre

Dans l'intérêt de la sécurité, tous les nageurs en eau libre devraient nager dans des endroits surveillés par des surveillants-sauveteurs. Pour des raisons pratiques, ces lignes directrices se concentrent uniquement sur les événements organisés de natation en groupe, tels que, mais sans s'y limiter, les compétitions et les entraînements où la surveillance d'un surveillant-sauveteur est possible.

Compte tenu de la grande variété de lieux, d'eaux et de conditions, l'application d'une norme générique pour la surveillance de la sécurité des épreuves de natation en eau libre par des surveillants-sauveteurs n'est pas appropriée. La ligne directrice d'au moins un (1) surveillant-sauveteur pour chaque vingt (20) nageurs et avec tous les nageurs sous surveillance ne se trouvant pas à plus de cinquante (50) mètres d'un surveillant-sauveteur, fournit une base de référence pour la supervision de la sécurité. Cette ligne directrice associe un ratio gérable (1:20) de surveillance par un surveillant-sauveteur à la norme d'aptitude anaérobique de 50 mètres du Sauveteur national options plage continentale et piscine de la Société de sauvetage ; il s'agit également d'une ligne directrice actuellement utilisée par certains organismes directeurs nationaux de triathlon^{(14) (,15,16,17,18) (,19,20,21,22,23)}. Cette base de référence peut dépasser les normes locales de surveillance générale en plage, sachant que les épreuves de natation en eau libre présentent des défis différents et nettement plus importants que ceux rencontrés sur les plages surveillées²⁴. Il est important de noter que des ressources supplémentaires par rapport à l'effectif de base peuvent être nécessaires pour répondre aux conditions existantes.

Pour assurer une surveillance adéquate par des surveillants-sauveteurs, une évaluation complète des risques doit être réalisée avant chaque événement afin d'établir un plan de sécurité pour l'événement, y compris le niveau exact de personnel requis.

L'évaluation des risques doit être réalisée par un évaluateur qualifié en temps opportun, avec un délai suffisant pour assurer une surveillance organisée, efficace et dotée des ressources nécessaires, adaptée aux conditions de l'événement.

Pour aider les organisateurs de nage en eau libre à évaluer les risques de manière approfondie et à élaborer un plan de sécurité pour l'événement, les guides suivants peuvent s'avérer utiles :

- Guide de sécurité de la natation en eau libre de Natation Canada, Règlements supplémentaires, Guide du directeur d'épreuve (2021)²⁵
- Manuel du directeur d'événement de natation en eau libre de Natation Canada (2015)²⁶
- Guide de la FINA sur la natation en eau libre (2018)¹

Une fois l'évaluation des risques terminée, des mesures de contrôle sont appliquées dans le but de réduire ou d'éliminer les risques. Si un risque posé par un danger ne peut être traité adéquatement par les ressources ou le personnel, l'événement ne devrait pas avoir lieu.

Références

1. FINA (Fédération Internationale De Natation) *Open Water Swim Guidelines 2018 (Lignes directrices pour la natation en eau libre)*
2. Tipton MJ. *Sudden Cardiac Death During Open Water Swimming* Br J Sports Med 2014 ; 48:1134-1135
3. Gosling CM, Forbes AB, McGivern J, Gabbe BJ. *A Profile of Injuries in Athletes Seeking Treatment During a Triathlon Race Series* Am J Sports Med 2010 ; 38:1007-1014
4. Gerrard D, Migliorini S. *Testing the Waters : Highlighting the Safety of Open Water Swimmers (Mise en évidence de la sécurité des nageurs en eau libre)*. *Aspetar Sports Medicine Journal* 58-63 2016
5. Gerrard DF. *Particular Medical Problems*. *Clin Sports Med* Apr;18(2):337-47 1999
6. Greenemeier L. *Why is Swimming the Most Deadly Leg of Triathlon* *Scientific American* August 2011
7. Harris KM, Henry JT, Rothman E, Haas TS, Maron BJ. *Sudden Death During Triathlon* JAMA. 2010;303 (13):1255-1257
8. Ford, BD *Trouble Beneath the Surface* Outside the Lines Octobre 2013
9. USA Triathlon. *USA Triathlon (USAT) Fatality Incidents Study*, 25 octobre 2012
10. Khodae M, Edelman GT, Spittler J, Wilber R, Krabak BJ, Solomon D, Riewald S, Kendig A, Borgelt LM, Riederer M, Puzovic V, Rodeo S. *Medical Care for Swimmers*. *Sports Med Open*. July 25;2:27 2016
11. Gerrard DF. Mountjoy M. Migliorini S. *Thermal Stress in Open Water Swimming : Establishing Competition Parameters for Athlete Safety A Research Project* IOC | FINA | ITU & Otago University (NZ) January 2016
12. Hiller WD. O'Toole MI. Fortess EE. Laird RH. Imbert PC. Sisk TD. *Medical and Physiological Considerations in Triathlons*. *Am J Sports Med* 2010 ; 38:1007-1014
13. Dallam GM. Jonas S. Miller TK. *Medical Considerations in Triathlon Competition : Recommendations for Triathlon Organizers, Competitors and Coaches*. *Sports Med* 2005 ; 35:143-161

14. Lifesaving Society Canada *Alert : Lifeguarding in Action*, 2nd ed. 2016
15. Triathlon England. *Organised Open Water Swimming, Establishing and Developing Safer Venues to Support Mass Participation*. Janvier 2020
16. Triathlon Scotland. *Organised Open Water Swimming, Establishing and Developing Safer Venues to Support Mass Participation*. version 4 mai 2017
17. Swim Safety (site web). *Open Water Swimming and Triathlons (Nage en eau libre et triathlon)*
<https://swim-safety.co.uk/open-water-swimming-triathlons-water-safety/>
18. Swimming New Zealand *Open Water Swimming Manual (Manuel de natation en eau libre de la Nouvelle-Zélande)* Juin 2010
19. USA Triathlon Swimming Safety (site web) :
<https://www.teamusa.org/USA-Triathlon/About/Multisport/Safety>
20. *Règles de compétition de l'Union internationale de triathlon (ITU)* Décembre 2017
21. *Manuel de l'organisateur d'événements de l'Union internationale de triathlon (ITU)* Novembre 2015
22. Règles de course et étiquette - MultiSport Canada (site Web) :
<https://multisportcanada.com/resource-library/racing-guide/>
23. Ontario Association of Triathletes *Open Water Swim Safety Guidelines* Deuxième version, avril 2004
24. Société de sauvetage du Canada, division de l'Ontario. *Normes de sécurité au bord de l'eau*. 2019
25. Natation Canada. *Guide de sécurité pour la natation en eau libre, règlements supplémentaires, lignes directrices à l'intention des directeurs de compétition*, janvier 2021.
26. Natation Canada. *Manuel du directeur d'épreuve de natation en eau libre*, février 2015

Approbation

- Approuvée par le conseil d'administration de la Société de sauvetage Canada le XXX.

Avertissement

Les normes de sécurité nationales de la Société de sauvetage Canada sont établies à la lumière des recommandations de coroners et des plus récents résultats de la recherche, et reflètent les meilleures pratiques du secteur de l'aquatique au moment de leur publication.

L'objectif de ces normes est d'inciter les législateurs et les propriétaires, gestionnaires et opérateurs de piscines, plages et parcs aquatiques à adopter ces normes afin de prévenir la noyade.

Les normes de sécurité nationales de la Société de sauvetage Canada ne remplacent et n'annulent aucunement les lois et règlements municipaux, provinciaux ou territoriaux et fédéraux, mais sont considérées comme étant les normes que les opérateurs d'installations aquatiques doivent tenter de respecter afin d'améliorer la sécurité dans le cadre de leurs activités et de prévenir la noyade et les incidents associés à l'eau.